

HAUTE-PAROLE, chaque Rocher-qui-Parle conte une création originale

LA MOTTE-DU-CAIRE - HAUTE-PROVENCE

Week-end Haute-Parole

Du 15/03/08 au 15/12/08



Durée : 2 jours / 1 nuit

Descriptif : Chaque année, dans les Alpes de Haute Provence, des conteuses et des conteurs francophones du monde entier participent aux Rencontres de la Parole, le festival du conte organisé par la Médiathèque départementale. Afin de préserver cette magie des mots avant que le vent ne les disperse, tous ces ménestrels ont confié leurs créations aux Rochers-qui-Parlent.

Ces derniers sont répartis, en pleine nature, sur les vingt villages des Hautes Terres de Provence, terroir bordé au sud par la citadelle de Sisteron et au nord par le barrage de Serre-Ponçon.

Programme : Grâce à votre Pass, en famille ou entre amis, de village en village, vous pourrez ainsi écouter un conte différent auprès de chacun des 22 Rochers-qui-Parlent. Pour cela, il suffit de mettre en contact les deux logos du Pass et du Rocher-qui-Parle. Les 22 accès routiers et pédestres aux Rochers-qui-Parlent sont

décrits dans le Pass. Chaque conte peut être réécouté à volonté tant que l'on n'a pas écouté le Rocher-qui-Parle suivant.

Créations de Martine Deval, Patricia Gaillard, Kamel Guennoun, Daniel L'homond, Dominique Ottavi, et Robert Seven-Crows (Bob Bourdon)

Bon à savoir : Le Pass reste valable tant que l'intégralité des 22 sites n'a pas été visitée et ce, dans la limite de la période d'ouverture au public qui va du 15 mars au 15 décembre. Les contes sont renouvelés en tout ou partie, chaque année, en fonction des participations des conteurs aux Rencontres de la Parole.

Lieu : Pays de LA MOTTE-DU-CAIRE – TURRIERS

Hébergement : En chambres et tables d'hôtes : au cœur des Hautes Terres de Provence, dans un environnement préservé, vous serez séduits par le confort et la qualité de l'accueil.

TARIFS DES PRESTATIONS

Tarif : à partir de 50 € par personne (pour 2 personnes)

à partir de 150 € Forfait pour une famille de 2 adultes et 2 enfants de moins de 12 ans

Comprend : Le logement en chambre double, dîner avec boissons incluses en table d'hôte, petit-déjeuner, pique-nique « tiré du sac » et le pass Haute-Parole.

Ne comprend pas : Les transferts arrivée / départ et internes au séjour (véhicule personnel indispensable), les boissons, les autres repas, les dépenses personnelles, l'assurance annulation assistance rapatriement.

CONTACT

OFFICE INTERCOMMUNAL DE TOURISME - LES HAUTES TERRES DE PROVENCE

MAISON DU TOURISME

04250 LE CAIRE

Tél : 0492684039 - Fax : 0492684929

E-mail : contact@haute-parole.com

Site web : www.haute-parole.com

Autorisation N° AU-95-2392